

CREATION D'UNE DESCENTE AMENAGEE SUR UN COURS D'EAU « LE MARTINET » SUR LA COMMUNE DE PONTONX-SUR-L'ADOUR (40)

Le Martinet est un cours d'eau qui se situe dans le Sud-Est des Landes. C'est un affluent de 6km situé en rive droite de l'Adour. Une situation d'abreuvement direct dans le cours d'eau y avait été constaté, avec un risque de générer des impacts négatifs :

- Erosions de berges : le piétinement de façon répétée sur les berges peut induire des érosions et favoriser le colmatage.
- Piétinement des frayères : le piétinement dans le lit mineur peut nuire aux zones de reproduction des poissons
- Qualité de l'eau : les déjections dans le milieu de manière répétée dégradent la qualité de l'eau.
- Risque sanitaire : les zones d'abreuvement peuvent être des lieux de transmission de maladie via les matières fécales entre les individus d'un même troupeau.



GPS : Longitude : 43.773649 / Latitude : -0.944776

La décision de réaliser une descente aménagée empierrée couplée à la mise en place d'une clôture doit permettre de localiser l'abreuvement dans une zone prévue à cet effet.

Maître d'ouvrage : Syndicat Adour Midouze (SAM)

Maitre d'œuvre : Syndicat Adour Midouze (SAM)

Entreprise : SB Paysage

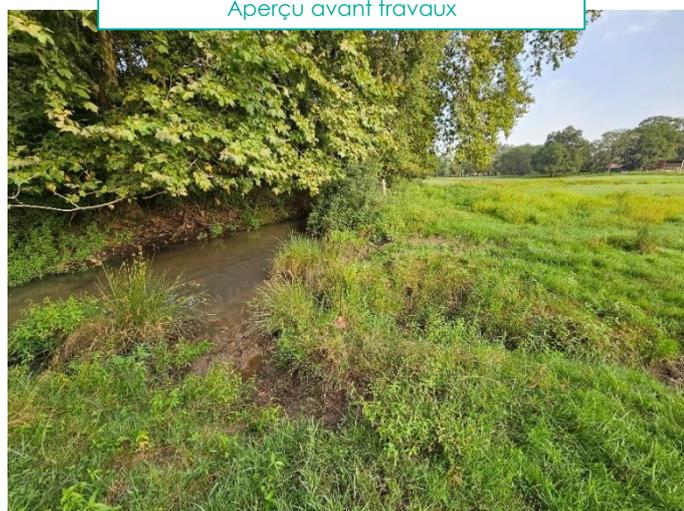
Période de réalisation et durée des travaux : Septembre 2023 - 3 jours

Objectifs des travaux effectués : Supprimer définitivement le piétinement des bovins dans le lit mineur du cours d'eau

Coût total et financements du projet : 8 370 € HT

- Le propriétaire : 10% soit 837 € HT
- Les 90% restant soit 7 533 € HT réparti de la façon suivante :
 - o Agence de l'Eau Adour Garonne : 30 %
 - o Département des Landes : 30 %
 - o Région Nouvelle-Aquitaine : 20 %
 - o Syndicat Adour Midouze : 20 %

Aperçu avant travaux



Aperçu après travaux



Etat des lieux :

La zone de piétinement des bovins dans le lit mineur du cours d'eau avait été mise en évidence dans l'état des lieux du Plan Pluriannuel de Gestion.

Comme toutes les actions inscrites dans le Programme Pluriannuel de Gestion, leur concrétisation dépend de l'obtention de l'accord des propriétaires. Ainsi, une première étape de concertation a été effectuée avec le propriétaire afin de présenter le projet et déterminer quel type de système d'abreuvement serait le plus adaptée à l'éleveur et à son troupeau (18 vaches). La création d'une descente aménagée a été retenue.

Après validation de la technique, l'acceptation du projet s'est concrétisée par une convention entre le propriétaire et le syndicat, ce document a permis de déterminer : les modalités d'interventions, les modalités d'entretien et les modalités de participation financière.

Informations techniques :

Matériel utilisé :

- Pelle à chenille de 15T avec un godet et un BRH
- Chariot télescopique
- Tronçonneuse

Détail de l'aménagement :

La descente a été conçue en « entonnoir » : 15 m de largeur sur la partie haute et 10 m de largeur sur la partie basse.

Les étapes de réalisation de la descente aménagée :

- Le terrassement du site,
- La stabilisation du pied de berge par des pieux battus,
- La pose du géotextile et des paliers de maintien,
- L'implantation des poteaux et des lisses,
- La mise en place des graves de fond (20 cm de 40/120 mm) et de surface (10 cm de 0/40mm) ;
- La remise en état du site

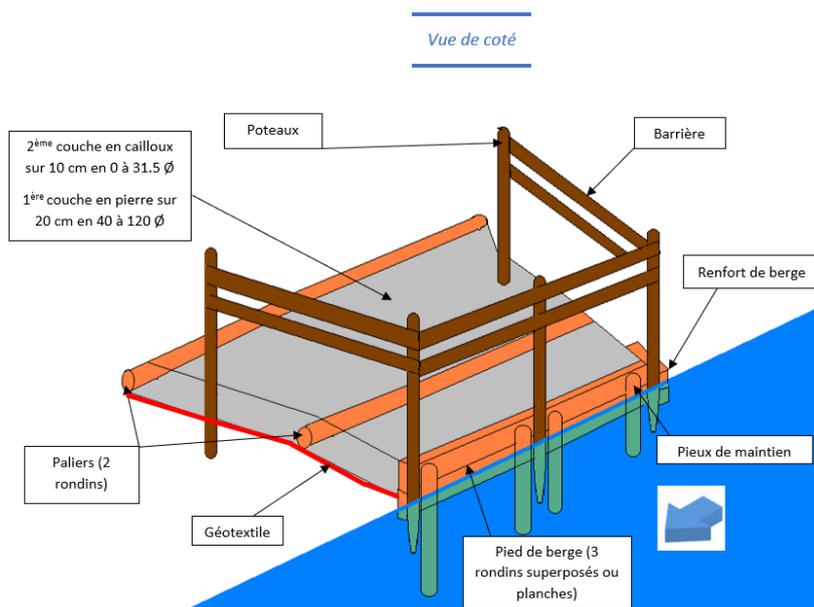
L'éleveur viendra lui-même raccorder sa clôture de part et d'autre de l'aménagement.

Informations complémentaires sur la prestation (avantages et inconvénients éventuels) :

- o Les granulats de gros diamètre (40/120mm) pour la première couche ont été fournis par le propriétaire
- o Météo favorable pour réaliser les travaux
- o Facilité d'accès au site par les engins

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux : Les travaux ont été réalisés en période d'étiage pour bien caler l'aménagement au niveau d'eau le plus bas, de façon à ce que les bovins puissent d'abreuver toute l'année. Aucun impact n'a été observé durant le chantier compte tenu des conditions climatiques favorables. A l'inverse, au vu des engins utilisés (pelle mécanique, chariot télescopique et camion 6x4) la situation aurait été plus complexe sur un terrain moins portant.

Suivi mis en place : Un suivi photographique sera mis en place afin d'observer la réaction du cours d'eau suite à cet aménagement.



Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Intervention	Coût
L'installation et la préparation du chantier	8 310 € HT
La création de la descente aménagée	
L'élimination des déchets de toute nature situés sur les berges et dans le lit avec mise en décharge dans un lieu approprié	
La fourniture de 200 mètres de fil galvanisé de clôture	60 € HT
TOTAL	8 370 € HT

Informations sur les aspects administratifs : Cette action s'intègre dans le dossier d'autorisation environnementale déposé dans le cadre du dépôt global du PPG couplé à une Déclaration d'Intérêt Général.

Documents disponibles sur demande : Cahier des Clauses Technique Particulière, autres documents de marché travaux et convention avec le propriétaire.

Pour aller plus loin :

Site internet du syndicat : <https://adourmidouze.fr>

Article dédié sur le site internet du syndicat : <https://adourmidouze.fr/realisation-dune-descente-amenagee-pour-labreuvement-du-betail-a-pontonx-sur-ladour/>

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : - Michael Dupuy - 06.74.54.37.84 - michael.dupuy@adourmidouze.fr

- Anthony Goncalves - 06.03.07.82.80 - anthony.goncalves@adourmidouze.fr

Président du Syndicat au moment des travaux : Christian DUCOS

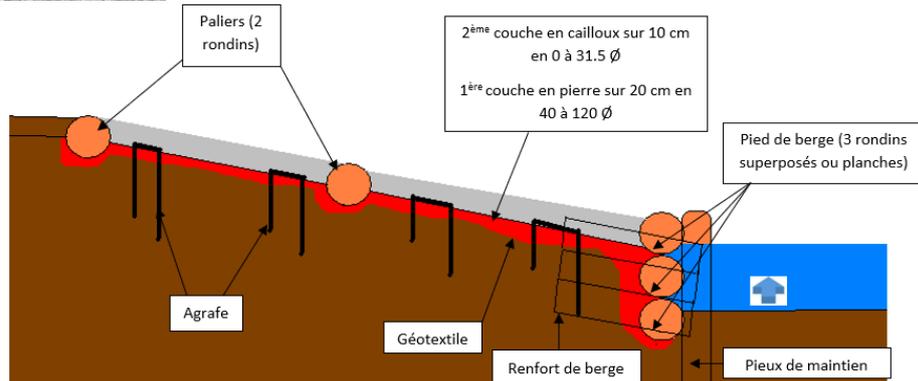
Syndicat Adour Midouze - 38 rue Victor Hugo - 40025 Mont-de-Marsan Cedex

Descente empierrée finalisée



Schémas de principe réalisés par le Syndicat Adour Midouze

Vue de profil



Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr